

## DÉCLARATION DE PRINCIPES

**Prévenir l'ensemble des troubles causés par  
l'alcoolisation fœtale (ETCAF) :**

**Demande d'une stratégie globale coordonnée pour  
contrer l'ETCAF**



The Canadian Federation of Business and Professional Women's Clubs  
La Fédération canadienne des Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles

**Fran Donaldson, présidente**

[www.bpwcanada.com](http://www.bpwcanada.com)

[bpw@bpwcanada.com](mailto:bpw@bpwcanada.com)

**Présidente d'honneur : Roberta Bondar, Ph D., FRCP<sup>®</sup>**

***Notre but : améliorer les conditions économiques, politiques, sociales et  
professionnelles des femmes***

***« Un travail de femmes pour aider les femmes au travail »***

**Le 20 janvier 2007**

# **Prévenir l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) :**

## **Demande d'une stratégie globale coordonnée pour contrer l'ETCAF**

### **Déclaration de principes de la Fédération canadienne des Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles**

Le 20 janvier 2007

La Fédération canadienne des Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles (BPW Canada) félicite le gouvernement du Canada pour avoir décidé d'instituer l'*Initiative nationale sur les troubles causés par l'alcoolisation fœtale* en 1999 et pour avoir mis en œuvre le Cadre d'action sur l'ETCAF (ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale). Le gouvernement du Canada a lancé et soutenu diverses stratégies, notamment la Stratégie canadienne antidrogue, en offrant un financement additionnel de deux millions de dollars (un million en 2004-2005 et en 2005-2006). Ces fonds ont été investis dans l'Initiative nationale sur les troubles causés par l'alcoolisation fœtale « afin d'accélérer l'élaboration et la diffusion des lignes directrices concernant le diagnostic et des outils de dépistage, ainsi que des ressources de formation et d'éducation destinées aux professionnels de soins de santé »<sup>1</sup>.

BPW Canada a fait une étude approfondie des recherches menées sur cette question capitale. BPW a également pris connaissance du rapport publié en septembre 2006 par le Comité permanent de la santé, intitulé « Un seul, c'est déjà trop : demande d'un plan d'action global pour l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale ». BPW a également lu la lettre de la Coalition sur l'alcool et la grossesse (CAG) adressée au député Stephen John Fletcher, dans laquelle est présentée la réponse de l'organisme aux recommandations du Comité permanent.

Il est évident pour BPW Canada – une fédération nationale de femmes de carrières commerciales et professionnelles du Canada qui représente 52 clubs formés par les communautés du pays et qui parle au nom des femmes au travail – que les intervenants-clés des organismes canadiens doivent appuyer avec ferveur les efforts soutenus de l'Agence de santé publique du Canada en vue de limiter les effets néfastes à long terme de l'ETCAF au sein de la société canadienne.

BPW est d'avis qu'une approche équilibrée vers un plan d'action global et coordonné doit réunir tous les niveaux de prévention, notamment les activités de prévention universelle primaire (campagnes de sensibilisation), secondaire (critères d'intervention précoce et de diagnostic) et tertiaire (traitement,

ressources en matière de réadaptation et de soins continus pour les enfants et les adultes de l'ETCAF, éducation et formation des parents, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des professionnels de la santé qui offrent des soins et des services à cette population).

Cette question est très préoccupante pour BPW Canada puisque les femmes en âge de procréer qui font des études post-secondaires ou qui travaillent font partie du groupe le plus enclin à consommer de l'alcool. En effet, les femmes qui font des études post-secondaires (18-24 ans) ou qui travaillent (35-44 ans) et qui ont une meilleure éducation et un revenu plus élevé (80 000 \$) sont davantage portées à consommer de l'alcool de manière risquée (5 verres ou plus en une même occasion). Le médecin de ces femmes risque de ne pas détecter la consommation d'alcool pendant la grossesse. C'est pourquoi BPW est d'avis que cette population tirera davantage parti des recommandations qui suivent :

- 1) **Stratégie globale sur l'ETCAF à multiples composantes coordonnées** mettant en rapport des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux – Bien que 70 à 100 millions de dollars aient déjà été versés à divers organismes, on note une absence de coordination et d'évaluation, de recherche, de distribution et de publication des résultats sur les initiatives financées pour l'ETCAF pendant les deux dernières années.
- 2) **Partenariat entre Santé Canada et un organisme national d'aide aux toxicomanes comme le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)**, qui aurait pour principale responsabilité l'élaboration d'une stratégie globale pour prévenir l'ETCAF – BPW croit que pour être efficace, la stratégie de prévention de l'ETCAF ne devrait pas être distincte de la stratégie globale contre l'alcoolisme mais plutôt y être intégrée.
- 3) **Participation des gouvernements provinciaux et territoriaux, notamment des ONG et des organismes locaux comme la CAG, à l'élaboration d'une stratégie pour contrer l'ETCAF** – BPW est d'avis que tous les secteurs doivent s'impliquer pour s'assurer que les stratégies et les plans d'action qui seront élaborés reflètent la diversité culturelle des femmes au travail et des communautés canadiennes dans lesquelles elles vivent.
- 4) **Élaboration d'une campagne professionnelle de sensibilisation du public dans le cadre de la stratégie pour contrer l'ETCAF** – BPW est d'avis que des campagnes de sensibilisation à efficacité maximale devraient occuper une grande place dans un plan d'action global pour contrer l'ETCAF et devraient être intégrées à une stratégie globale. Des recherches indiquent qu'en général, il est plus sûr

d'éviter une approche basée sur la peur ou la honte dans les campagnes de sensibilisation touchant la consommation d'alcool pendant la grossesse. L'usage le plus prometteur des campagnes de sensibilisation consiste à présenter un message global à facettes multiples qui permettra de modifier l'attitude et le comportement des femmes face à leur consommation d'alcool pendant la grossesse.

**5) Programmes universels de prévention pour les groupes d'âge à risque élevé** – Plus que les femmes d'expérience, les jeunes femmes risquent d'avoir une relation sexuelle non protégée lorsqu'elles ont bu; elles ont aussi tendance à identifier leur grossesse à un stade plus avancé. Généralement, pendant le premier trimestre, une femme ignore qu'elle est enceinte, que sa grossesse soit planifiée ou non. BPW suggère donc que les femmes qui sont en âge de procréer (plus particulièrement celles qui forment les groupes d'âge qui risquent de prendre au moins cinq verres lors d'une même occasion) et qui sont davantage enclines à boire pendant la grossesse soient considérées comme un sous-groupe qu'il est plus important de cibler par les stratégies universelles de prévention primaire.

**6) Mise en œuvre du Projet de loi C-206 (d'initiative parlementaire) sur les étiquettes de mise en garde sur les produits d'alcool** – BPW convient que de légiférer sur l'apposition d'étiquettes de mise en garde sur tous les contenants de boissons alcoolisées dans le cadre d'une stratégie globale offrirait une source importante d'information aux femmes qui font partie de ces groupes d'âge significatifs mais difficiles à joindre. En plus de l'étiquetage imposé par la loi, des affiches et des publicités imprimées et électroniques d'une approche environnementale devraient inciter les parties intéressées – les étudiants, les fournisseurs de soins de santé, les débits de boissons et l'industrie des boissons alcoolisées – à trouver et à appliquer des stratégies de réduction des habitudes de consommation à risque pendant la grossesse.

BPW Canada prie fortement le gouvernement du Canada d'accorder plus d'importance à l'ETCAF dans le portefeuille de la santé en adoptant lors de la 39<sup>e</sup> session parlementaire de 2007 les recommandations de BPW Canada énoncées dans le document « Demande d'une stratégie globale coordonnée pour contrer l'ETCAF ».

En conclusion, BPW Canada félicite encore le gouvernement fédéral d'avoir abordé cette importante question. À titre d'organisme national, BPW Canada est prêt à aider de quelque façon que ce soit pour s'assurer que les recommandations du Comité permanent et les préoccupations soulevées par lui-même seront prises en considération.

## RÉFÉRENCES

Déclaration de principes rédigée en janvier 2007 par la Coalition sur l'alcool et la grossesse (CAG) dans laquelle l'organisme fait part de ses préoccupations et de ses conclusions face au rapport intitulé « Un seul, c'est déjà trop : demande d'un plan d'action global pour l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale » (septembre 2006).

« Le point sur la recherche Consommation d'alcool et grossesse : une importante question sociale et de santé publique canadienne » (2005). Document présenté à l'Équipe sur l'ETCAF, Agence de santé publique du Canada (2006).

Rapport du Comité permanent de la santé, intitulé « Un seul, c'est déjà trop : demande d'un plan d'action global pour l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale », septembre 2006, Rob Merrifield, député (et président du Comité).

Centre de ressources sur la maternité, les nouveau-nés et le développement des jeunes enfants de l'Ontario. « Ce que nous avons appris : campagnes canadiennes importantes de sensibilisation à l'ETCAF », Agence de santé publique du Canada, 2006.

Rapport sommaire de « L'atelier thématique national sur l'ETCAF » animé par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (29 et 30 mars 2005), Agence de santé publique du Canada, 2006.

---

<sup>1</sup> COLLIN, Chantal. « L'abus de substances psychoactives et la politique publique au Canada : V. L'alcool et les méfaits connexes », Division des affaires politiques et sociales, 28 juin 2006.